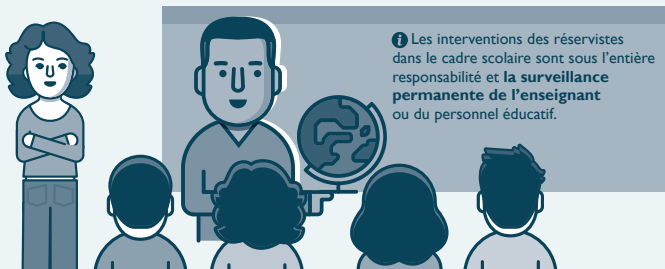


Faites appel à un réserviste

? Qu'est-ce que la Réserve citoyenne de l'Éducation nationale ?



Les interventions des réservistes dans le cadre scolaire sont sous l'entière responsabilité et la **surveillance permanente de l'enseignant** ou du personnel éducatif.

RÉSERVE CITOYENNE n.f.

Ensemble de réservistes **volontaires et bénévoles** venant en appui des **établissements scolaires publics et privés** pour mener la grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République.

Bénévoles d'associations, étudiants, retraités, salariés, etc.

? À quelle(s) occasion(s) solliciter un réserviste ?

- Projet de classe
- Journées portes ouvertes
- Conseil des délégués pour la vie lycéenne - conseil de la vie collégienne
- Tout projet porté par la communauté éducative
- Forum des métiers

? Comment faire appel à un réserviste dans le cadre scolaire ?

Vous consultez via le **portail Arena** la liste et le profil des réservistes de votre département.

Vous **contactez directement le(s) réserviste(s)**, avec l'accord de votre chef d'établissement ou de votre directeur d'école, pour convenir ensemble des modalités de l'intervention.

